

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2025



Date de la convocation
27/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absentes excusées : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme LANDRÉ Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Mme CHERAMY, Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, rappelle aux membres présents, que le Conseil municipal doit se prononcer sur les tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir suivant le tableau ci-dessous, pour la rentrée de septembre 2025/2026.

Madame CHERAMY propose aux membres du Conseil municipal d'appliquer une hausse de tarif par rapport à l'exercice 2024/2025 de 2.0 %, à compter de septembre 2025.

Forfait Matin réservé formule appliquée : (tarif 2022 x taux ci-dessus)

Tranche de QF	Tarif 2024/2025	Tarif 2025/2026	X	Y
---------------	-----------------	-----------------	---	---

Azé

Inférieur à 448€	0,71 €	0,73 €	0,00075	0,38
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y		
Supérieur à 1450€	1,55 €	1,58 €		

Hors Azé

Inférieur à 448€	1,40 €	1,43 €	0,00120	0,87
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y		
Supérieur à 1450€	2,72 €	2,77 €		

Matin non réservé formule appliquée : (tarif matin x 1,25 soit 125% du forfait)

Tranche de QF	Tarif 2024/2025	Tarif 2025/2026	X	Y
---------------	-----------------	-----------------	---	---

Azé

Inférieur à 448€	0,88	0,90 €	0,00095	0,47
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y		
Supérieur à 1450€	1,93€	1,97 €		

Envoyé en préfecture le :

13 JUIN 2025

Déposé en ligne le

13 JUIN 2025

N° 2025-37 Tarifs périscolaire
2025/2026

Hors Azé				
Inférieur à 448€	1,76 €	1,80 €		
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y	0,00150	1,09
Supérieur à 1450€	3,41 €	3,48 €		

Forfait Soir réservé formule appliquée : (tarif 2021 x taux ci-dessus)

Tranche de QF	Tarif 2024/2025	Tarif 2025/2026	X	Y
---------------	-----------------	-----------------	---	---

Azé

Inférieur à 448€	1,83 €	1,87 €		
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y	0,00198	0,98
Supérieur à 1450€	4,01 €	4,09 €		

Hors Azé

Inférieur à 448€	3,67 €	3,74 €		
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y	0,00398	1,96
Supérieur à 1450€	8,04 €	8,17 €		

Soir non réservé formule appliquée : (tarif soir x 1,25 soit 125% du forfait)

Tranche de QF	Tarif 2024/2025	Tarif 2025/2026	X	Y
---------------	-----------------	-----------------	---	---

Azé

Inférieur à 448€	2,29 €	2,34 €		
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y	0,00248	1,23
Supérieur à 1450€	5,02 €	5,12 €		

Hors Azé

Inférieur à 448€	4,58 €	4,67 €		
De 448,01 à 1450€	(QF x X) + Y	(QF x X) + Y	0,00498	2,44
Supérieur à 1450€	10,06 €	10,26 €		

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité

DÉCIDENT :

➤ D'approuver la grille tarifaire pour l'accueil périscolaire telle que proposée ci-dessus, sur la base du quotient familial, à compter du 1^{er} septembre 2025.

➤ D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



LANDRÉ Béatrice